



## Edito

Chers concitoyens,

*Vous avez probablement découvert cette banderole installée sur la place de notre village affichant un « NON AUX ÉOLIENNES ». Si le sujet prêtait à sourire, je vous dirais que nous n'avions pas assez de place pour en dire plus, mais comme il n'en est rien, je partage avec vous le choix des élus emerchicourtois.*

*On le sait, l'éolien réunit ou divise, et cela reste le reflet de la démocratie. Vous savez aussi que nous défendons les projets liés au développement durable et sommes favorables aux énergies renouvelables. Nous ne sommes pas contre les éoliennes, nous sommes opposés à ce projet.*

*En effet, outre le fait que ces éoliennes sont parfois trop proches des lieux de vie, la société commerciale n'est pas en mesure de nous fournir les garanties quant au démontage de ses éoliennes. Sachez que chacune d'elles nécessite plus de 600 m<sup>3</sup> de béton pour porter un mât qui, avec les pales, fera plus de 180 m de hauteur.*

*Que vont-ils devenir à terme ? Va-t-on nous restituer une place nette ?*

*Alors oui ! Nous sommes favorables aux énergies renouvelables mais nous refusons d'avoir une vision court-termiste telle qu'une rentrée d'argent pour la commune, pour rester fidèle à notre engagement électoral : tout faire pour défendre les intérêts de notre commune, et laisser à nos enfants un village où eux aussi pourront dire qu'il y fait bon vivre.*

Régis ROUSSEL

## Non aux éoliennes !



Mercredi 15 février 2023, de nombreux élus des quatre communes, se sont réunis devant la mairie de Monchecourt pour dire NON à l'implantation d'un parc éolien de 6 éoliennes sur les territoires d'Auberchicourt, Emerchicourt, Monchecourt et Marcq-en-Ostrevent.

Ce projet de 6 éoliennes n'est qu'un début puisqu'un autre projet de 7 éoliennes serait prévu par la suite sur Marcq-en-Ostrevent et Fressain.

Ce projet éolien porté par la société canadienne Boralex ne correspond pas à la volonté des élus de faire de leur territoire, un espace où la protection de l'environnement est leur principale préoccupation.

Outre les inconvénients liés à l'implantation de ces éoliennes, le démantèlement et la remise en

état des sols lorsque celles-ci deviendront obsolètes n'offrent pas suffisamment de garanties.

Après les avis défavorables de l'enquêteur public, des sous-préfets de Douai et Valenciennes, du préfet des Hauts-de-France, ce projet avait été jugé non pertinent, justifiant l'arrêté de refus du Préfet. Sur requête de la société Boralex, la cour d'appel de Douai a cependant provoqué l'annulation de l'arrêté préfectoral permettant une nouvelle offensive de la société cotée à la Bourse de Toronto du Canada.

Pour préserver notre environnement, et marquer notre opposition à des entreprises qui refusent d'entendre le choix des élus, nous devons nous mobiliser !

Rendez-vous le dimanche 26 février à 10h, devant la mairie de Monchecourt pour une marche sur le périmètre d'implantation des éoliennes. Venez nombreux !

**Les secteurs pavés « L. Pillon », rue des Mines et « Q. Jaurégui » chemin de Monchecourt seront interdits à la circulation le 26 février de 10h à 13h, afin de sécuriser la manifestation.**

*La commission « Information et Communication »*

## Inscriptions rentrée scolaire 2023/2024

**Les lundis 6 et 13 mars**

**Les mardis 7 et 14 mars**

A compter de la rentrée 2023, pour tous les enfants nés en 2020 ou avant.

Pour les enfants nés en 2020, l'instruction est OBLIGATOIRE.

Pour une première inscription, veuillez retirer le dossier administratif et prendre rendez-vous, à l'accueil de la mairie d'Emerchicourt aux heures d'ouverture, avant le lundi 6 mars.

**Rappel :**

Conformément à l'article L.113-1 du code de l'Éducation, « *Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3 ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire.* »

*Céline Vitez, directrice du groupe scolaire Louis Aragon*



examinées le 10/02/2023

- **Délibération n° 2023/01/01**  
Règlement budgétaire et financier.  
**Approuvée**

- **Délibération n° 2023/01/02**  
Renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission d'archivage. **Approuvée**

## Travaux rue Pablo Picasso

Les Ets DUEZ ET COMPAGNIE réaliseront des travaux de remplacement de supports électriques rue Pablo Picasso, entre le 6 mars et le 3 avril 2023.

Pendant la durée des travaux, la circulation sera réglementée par arrêté municipal N° 2023-007 comme ci-après :

- La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 30km/h.
- Le stationnement de tous les véhicules sera interdit au droit du chantier.



## MAM « Arc en Ciel »

La Maison d'Assistantes Maternelles « Arc-en-Ciel » vous accueille au 16, Boulevard de la République à Emerchicourt, **du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h30.**

Tél : 03.27.90.16.97  
06.03.79.63.16

**Facebook :** Mam Arc En Ciel  
**email :**  
mam-arc-en-ciel@hotmail.com

## La SHLE en Assemblée Générale



La Société d'Histoire Locale d'Emerchicourt a tenu son assemblée générale le 10 février. La réunion a permis, d'une part, de montrer la bonne santé financière de l'association, d'autre part, de rappeler le travail des membres pour réaliser, en particulier, l'exposition sur l'histoire de l'école à Emerchicourt des 17 et 18 septembre 2022, exposition dont les enfants de l'école ont pu bénéficier et qui a connu un succès certain auprès de la population émerchicourtoise. Dans les projets à venir, la SHLE organisera les 29 et 30 avril prochains un week-end d'exposition de travaux artistiques et de présentation de véhicules militaires avec toute une série d'animations diverses.

L'année 2024 verra une grande manifestation sur l'histoire des sports à Emerchicourt. L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement du bureau.

Ont été réélus à l'unanimité :

- **Président :**  
Gérard HERBIN
- **Vice-président :**  
Albert DUROSIER
- **Secrétaire :**  
Michel VOLCKCRICK
- **Trésorier :**  
Daniel FAUQUETTE

M. le Maire a tenu à remercier et à féliciter les membres de la SHLE et à dire combien il avait à cœur cette association dont le but essentiel est de contribuer à la mémoire de notre village.

*Michel VOLCKCRICK  
Secrétaire de la SHLE*

## Pour les amateurs de Volley-ball

### Résultats du 19 février

Carton plein pour nos 2 équipes. Les Féminines, leader du championnat Excellence, se sont imposées 3 sets à 0 face à Petite Forêt.

Les Masculins ont aussi remporté la victoire 3 sets à 2 contre Dompierre, l'actuel 1<sup>er</sup> du championnat Excellence.

Menés 2 sets à 0, ils n'ont jamais douté et ont gagné les 3 suivants, pour la plus grande joie de leurs supporters et de leur Président.

Bravo à toutes et à tous pour avoir vaillamment défendu les couleurs du Club. Vive l'A.S. Emerchicourt Volley-ball !!

**Le 26 février :** les Masculins se rendront à Villereau, match à 10h30.

Les Féminines seront exemptes.

**Le 05 mars :** les Féminines iront à Orchies, match à 9h. Les Masculins seront exemptes.

*Gérard Herbin,  
Président du Club*